



HAL
open science

Au-delà de la loi, le Surmoi

Alain Vanier, Boris Chaffel, Elodie Vermont

► **To cite this version:**

Alain Vanier, Boris Chaffel, Elodie Vermont. Au-delà de la loi, le Surmoi : Interview d' Alain Vanier. *Enfances & Psy*, 2012, Figures du Surmoi, 4 (57), pp.16 - 26. 10.3917/ep.057.0016 . hal-01523530

HAL Id: hal-01523530

<https://hal.science/hal-01523530>

Submitted on 5 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AU-DELÀ DE LA LOI, LE SURMOI

Alain Vanier *et al.*

ERES | *Enfances & Psy*

2012/4 - N° 57
pages 16 à 26

ISSN 1286-5559

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2012-4-page-16.htm>

Pour citer cet article :

Vanier Alain *et al.*, « Au-delà de la loi, le Surmoi »,
Enfances & Psy, 2012/4 N° 57, p. 16-26. DOI : 10.3917/ep.057.0016

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



**Propos recueillis
par Boris Chaffel
et Élodie Vermont**

**Au-delà de la loi, le Surmoi
Interview d'Alain Vanier**

*Alain Vanier, psychanalyste,
professeur des universités,
directeur du Centre de recherches
en psychanalyse, médecine
et sociétés (CRPMS – université
Paris VII-Diderot).*

D'ŒDIPÉ À LA « GROSSE VOIX »

Enfances&PSY : Afin de dégager les enjeux métapsychologiques du Surmoi pour la clinique de l'enfant et de l'adolescent, pourriez-vous tout d'abord nous rappeler comment Freud est amené à élaborer cette notion ?

Alain Vanier : C'est une notion que Freud a mis longtemps à dégager. La question de la conscience morale et de la culpabilité est présente dès le départ, et anticipe la question du Surmoi. Ce qui le frappe d'abord, c'est que certains sujets ont des comportements d'autopunition extrêmes, avec l'idée que plus ils se punissent, plus ils ont besoin de se punir, d'une manière insatiable qui contredit un certain rapport à la loi. C'est très important, car une difficulté de Freud avec la question du Surmoi est celle de la dimension compliquée et parfois contradictoire entre ce qui joue au niveau individuel et ce qui joue au niveau collectif. Comment est-ce que les gens vivent ensemble sans s'entretuer ? Comment expliquer les dérèglements que l'on observe constamment dans la vie sociale, qui sont non seulement de type transgression, mais également de type autopunition, autoflagellation, etc. ? La cure la plus exemplaire sur ce point est celle de L'homme aux rats (1905).

Puis, arrive très tôt la notion d'idéal, avec *Pour introduire le narcissisme* (1914) ; c'est une des notions qui permettra de penser la collectivisation, puisque c'est au nom de l'idéal qu'un groupe se rassemble. L'idéal se construit d'abord sur une intériorisation des idéaux parentaux – chaque famille a une culture propre, avec des valeurs, et chaque parent en transmet une certaine



part. Or, ce qui est le plus sûrement transmis n'est pas nécessairement ce que l'on a voulu transmettre. Ce que les parents transmettent le plus radicalement, c'est ce qui se dérobe pour eux, c'est-à-dire le point où ils ne savent pas ce qu'ils transmettent. Je me rappelle ainsi avoir reçu un petit garçon qui faisait les quatre cents coups, on disait de lui qu'il ne valait rien. Le père était en prison, il le savait vaguement, et il était élevé par la mère et la grand-mère, dame d'origine sicilienne dont le seul mot qu'elle disait à propos du père était « vaurien ». C'est là le trait prélevé chez son père auquel il s'identifiait – « vaut rien » –, alors il volait, il cassait tout, etc.

En 1921, Freud va avancer cette notion de Surmoi, avec la deuxième topique : il y a trois instances psychiques qui viennent relayer celles de la première topique : le moi, le ça et le Surmoi. Le Surmoi est une instance interdictrice, qui correspond à l'intériorisation des interdits parentaux. Freud soulève cette question très compliquée : si le Surmoi est l'intériorisation des interdits parentaux, il n'incarne pas une fonction de critique à l'égard de la réalité extérieure. Contrairement au moi qui a cette fonction, le Surmoi exerce sa critique sur la réalité intérieure, mais cela fonctionne de façon totalement inconsciente. Voilà une difficulté : ce qui vaut pour le Surmoi, ce ne sont pas des interdits conscients qu'on se fabrique, qu'on peut articuler pour soi-même, mais des interdits et des commandements qui concernent sa racine, c'est-à-dire le ça.

Ensuite, entre *Le moi et le ça* (1923) et les *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse* (1931), Freud ne distingue pas vraiment entre Idéal du moi et Surmoi. Le Surmoi est une notion qu'il met très longtemps à autonomiser, et ce n'est pas une notion à laquelle on recourt très fréquemment en clinique : elle explique énormément de choses, mais elle est très métapsychologique. Chez Lacan, une notion comme celle de jouissance, ou de commandement de jouissance, prendra le relais, d'une certaine manière.

E&P : Quelle place aura ensuite cette notion dans la psychanalyse ?

A. V. : Premièrement, un débat important tient au temps de sa formation. Pour Freud, le Surmoi naît au déclin de l'œdipe, ce qui coïncide avec la phase de latence, au moment où une solution, même provisoire, a été trouvée à l'œdipe et où l'enfant intériorise les interdits parentaux. Mais Melanie Klein va poser la question d'un Surmoi très précoce : hypothèse assez légitime, parce que si, comme le pense Freud, le Surmoi est inconscient et puise ses racines dans le ça, il faut qu'il ait un fondement beaucoup plus précoce, et qu'il soit autre que le simple reliquat des interdits œdipiens. Deuxièmement, Freud remarque que le Surmoi est l'effet à la fois de la dépendance infantile et de l'interruption du développement de la libido. Il pense même que le Surmoi a une origine biologique. L'état de dépendance infantile lié à la faim et aux premiers besoins, c'est aussi, dans la perspective de Bowlby (1969-1973), le « besoin de protection ». L'interruption du développement de la libido, c'est pour Freud l'entrée dans



la phase de latence. Ces deux étapes légitiment qu'il y ait une ébauche du Surmoi avant le déclin du complexe d'Œdipe.

Lacan va beaucoup hésiter sur la question du Surmoi également. Un embarras s'ensuit puisque, pour Freud, le Surmoi est l'instance légiférante – il y a intériorisation des interdits parentaux, et en même temps, la loi du Surmoi est exorbitante, qui n'a pas grand-chose à voir avec la loi symbolique. Dans un premier temps, Lacan essaye de distinguer le Surmoi paternel qui serait l'héritier du complexe d'Œdipe, et le Surmoi maternel dont il dit qu'il est beaucoup plus archaïque. Cela ne tient pas car cela vient personnifier, figurer, quelque chose qui n'a pas de sens. Pour Lacan finalement, la figure précoce du Surmoi, c'est la grosse voix.

Qu'est-ce que la grosse voix ? C'est le fait que toutes les premières paroles que reçoit un enfant ont une valeur de commandement. On voit ça chez des patients psychotiques qui n'ont « officiellement » pas de Surmoi, puisqu'il n'y a pas chez eux de déclin de l'œdipe. Ce qui est en effet intériorisé dans les névroses par le biais du refoulement, et qui constitue le Surmoi, est extériorisé chez eux. L'exemple que donnait d'ailleurs Freud, pour construire sa notion, c'est le délire d'observation.

Quand je suis arrivé à Bonneuil pour mon premier stage, il y a quarante ans, on m'a demandé de donner des cours particuliers à un gosse qui avait l'air complètement fou, je n'en avais encore jamais vu comme ça ! Il avait 9 ou 10 ans. Je lui ai donné un problème de maths qui était proposé dans son livre et il le résolut. J'étais absolument stupéfait et je lui dis : « C'est très bien ! », avec une grande sincérité. Aussitôt il se jeta par terre et se cogna le front jusqu'à se blesser. La parole : « C'est bien ! », c'est la parole du Surmoi, c'est la parole de ce qui serait le Surmoi chez un névrosé – intériorisation des objets externes bon et mauvais. On voit là, déplié dans la psychose, comment cela peut avoir un effet qui écrase le sujet sous une parole à laquelle il est assujéti. Comment sont reçues les toutes premières paroles qui sont adressées à un enfant ? Il faut garder à l'esprit cet élément très important : le Surmoi est essentiellement acoustique.

VERS LE PÈRE COMME ÉVOCATION DE LA JOUISSANCE

E&P : Il y a chez Freud l'idée que l'intériorisation des premiers interdits se fait sur fond de la menace de la perte d'amour. Comment cela s'articule-t-il ensuite à l'œdipe ?

A. V. : La menace de la perte d'amour est essentielle et renvoie à la dépendance infantile. Toute la question, dans la clinique, est de savoir si cette menace est si facilement dépassable. Le problème de l'œdipe est qu'il a toujours un effet rétroactif sur les motions pulsionnelles antérieures. Les stades du développement sont rétroactivement, disait Lacan, repris par l'angoisse de castration. Rétroactivement, toutes les pertes successives, orales, anales, mais aussi bien la voix et le regard, prennent une signification phallique. L'oralité dans l'hystérie va être phallicisée : grossir ou maigrir pour une jeune fille hystérique pourra se relier à un fantasme de grossesse.

On peut penser que ce qui a été lié à la voix, initialement, au niveau du Surmoi, prend cette valeur-là. Les motions œdipiennes, le désir incestueux dans le lien premier avec la mère, à travers les soins qu'elle a pu donner, les éprouvés, les jouissances liées à l'Autre primordial, sont repris rétroactivement par la castration, et sont frappés d'interdit. On repère tout cela, et en même temps, c'est là la particularité du Surmoi, si cette rétroactivité de la castration était totale et réussissait à reprendre complètement le stade oral, alors le Surmoi ne serait pas une instance aussi paradoxale. C'est qu'il est justement, aussi, le reliquat de ce qui n'a pas été repris par la castration. Il devient féroce parce qu'il a à voir, Freud le montre très bien dans *Totem et tabou* (1912), avec le père de la horde, c'est-à-dire avec la question de la jouissance du père. Le Surmoi renvoie à une autre jouissance, à un au-delà de la castration. Il est évocation d'une jouissance insatiable.

E&P : *Pouvez-vous reprendre le mythe de Totem et tabou pour nous aider à saisir cette place du père dans le Surmoi ?*

A. V. : *Totem et tabou* est un mythe que Freud pensait comme une œuvre scientifique. Freud reprend l'idée de la horde darwinienne. Le passage à l'humanité se produirait ainsi : il y aurait, dans un premier temps, une sorte de horde semi-animale, avec à sa tête un chef, le mâle dominant, qui jouit de toutes les femmes et du même coup en prive tous les autres mâles, ses fils. C'est une configuration qui existe dans certains groupes animaux. Freud postule un meurtre à l'origine de l'humanité : les fils se regroupent, ourdissent un complot contre ce père jouisseur qui les prive de toutes les femmes, les mères, du bien suprême, et le tuent. Mais, paradoxalement, le commandement va s'imposer encore plus puissamment une fois que le père est mort. Les fils ne comprennent qu'après qu'ils aient tué le père pour posséder les femmes, qu'ils vont continuer à s'entretuer pour cette même raison. Pour arrêter ces meurtres en série, ils vont décider que les mères et les sœurs sont taboues, et élever un totem qui représente le père mort, dont la loi va s'imposer : tu ne jouiras pas de la mère. Ce pacte est célébré dans un repas pris en commun, un repas totémique. La première identification au père est ainsi une introjection : l'introjection de la parole du père et de l'interdit qu'elle contient.

Totem et tabou est la version obsessionnelle du mythe d'Œdipe mais revient au même : au bout du compte, la loi c'est l'interdit du bien suprême – posséder la mère. La jouissance suprême, le souverain bien est interdit à l'être humain. C'est pour ça que nous allons de jouissance en jouissance, mais ce sont des jouissances limitées, partielles : aucune ne nous satisfait totalement, parce que ce n'est jamais la bonne. Ce qu'on voit très bien avec les enfants qui supplient leurs parents des mois durant pour que le Père Noël leur apporte un cadeau précis qui se retrouve, le jour suivant, abandonné dans un coin : ce n'est pas ça !

Ce tabou pose donc une jouissance absolue et désormais interdite, mais qui, en fait, est impossible. Il nous est interdit de jouir de quelque chose dont il est, de toute façon, impossible de jouir. L'intérêt de l'interdit est de



permettre la relance du désir, parce que, dès lors, il peut porter sur d'autres femmes que la mère : un interdit, ça ouvre du licite, du possible.

Le commandement de la loi du père est en réalité double, c'est un commandement à l'enfant : « Tu ne jouiras pas de ta mère » et c'est un commandement à la mère : « Tu ne réintégreras pas ton produit. » Quand Freud parle du petit Hans, il dit bien qu'il y a deux choses chez ce garçon : l'interdit symbolique, bien sûr, mais aussi le sentiment que ce qu'il a à offrir à sa mère, son petit pénis, est dérisoire. Comment pourrait-elle s'en satisfaire ? Quand Hans interroge sa mère : « Est-ce que tu as un fait-pipi ? » et qu'elle lui répond « oui », il lui dit : « Grande comme tu es, tu dois en avoir un comme celui d'un cheval ! » Il est très malin, mais dans une impasse. Il laisse entendre combien le phallus maternel lui paraît démesuré. Il y a une dérélition effective pour l'enfant. Son angoisse, c'est d'y passer tout entier, en tant qu'objet qui pourrait faire jouir la mère, et pas simplement un petit bout de lui. C'est tout le problème dans la psychose. Un névrosé, c'est quelqu'un qui négocie constamment avec l'Autre : on se sépare mais je te donne un petit truc, je te remets l'objet anal, tu t'occupes de mes étrons, de ça tu peux jouir et je suis quitte – au moins pour un temps. Par contre, pour un psychotique, puisqu'il n'y a pas d'objet duquel il peut se séparer, c'est tout entier qu'il risque d'être l'objet de la jouissance de l'Autre. Et là, on n'est plus face à la question du désir mais face à une volonté de jouissance qui laisse apparaître la figure de l'Autre méchant, qui est en jeu dans le Surmoi. Dans la névrose, le fait que l'interdit du père vienne recouvrir l'impossible a un effet de relance sur le désir. Le désir est toujours lié à une transgression. On dit tel désir est incestueux, mais le désir est toujours incestueux : le fondement du désir, c'est l'inceste. C'est même ce qui fait que le névrosé se tient à distance du désir, car il pense que la jouissance est possible.

E&P : Freud nous confronte à l'incorporation d'un père jouisseur pour signifier la loi. Mais alors, comment le Surmoi peut-il avoir une fonction pacifiante ?

A. V. : Freud pense que la loi du père, incorporée, sera complètement pacifiante. Or, le problème, c'est qu'il s'agit de l'incorporation d'un totem. Pour Lacan, ce totem, cette figure du père incorporée porte toujours un nom, le Nom-du-Père, qui a une fonction pacifiante au niveau symbolique. Et pourtant, quelque chose demeure du père jouisseur de la horde : ainsi, le Surmoi va toujours au-delà de la loi symbolique. Il faut donc bien distinguer, pour le Surmoi, le commandement de jouir de la loi symbolique. Lacan propose le jeu de mot : « j'ouis ». C'est ce commandement qu'on retrouve de façon très pure dans les hallucinations ou dans les commandements que reçoivent certains psychotiques de faire un certain nombre d'actes. À ces commandements qui sont devenus silencieux pour le névrosé, le sujet psychotique ne peut pas se soustraire.

LA TRANSMISSION DU SURMOI

E&P : *Le mythe de Totem et tabou nous montre que la loi et le Surmoi freudiens sont érigés au moment où les fils reconnaissent un père, donc aux temps mythiques de la filiation. Freud insiste sur la dimension transgénérationnelle du Surmoi – le Surmoi de l'enfant se règle inconsciemment sur le Surmoi parental, lui-même issu du Surmoi des aïeux. Qu'est-ce qui, au fond, du Surmoi, se transmet ainsi de génération en génération ?*

A. V. : Une loi symbolique comme telle, jamais personne ne l'énonce, le père symbolique est d'ailleurs une notion qui deviendra peu à peu très discrète chez Lacan. On n'est jamais en sa présence ; le père de la réalité transmet la loi symbolique en tant qu'il a été un fils, aux prises avec les embarras et les complications de son désir, de sa jouissance, etc. C'est tout cela que l'enfant reçoit *de façon indistincte*. Ce qui est transgénérationnel, c'est, d'une part, le symbolique, et d'autre part, ce qui a à voir avec le père comme « névrose vivante » qui a, en tant qu'il a été un fils, plus ou moins bien négocié son rapport à la jouissance et à la castration.

On a là affaire aux deux versants du langage : la langue transmet l'interdit parce que s'y trouvent déposées certaines choses qui concernent la loi symbolique. Si on prend, par exemple, pour un homme l'ensemble des femmes, il y a des femmes avec lesquelles les relations sont obligées et/ou interdites : les épouses, les mères, etc. Et puis il y a ce qui, dans la langue, charrie autre chose : l'enfant a reçu, au début, des énoncés quasiment holophrastiques, d'un seul tenant, liés à des jouissances – la mère « mamanéisant » quand elle le torche, quand elle le lave, qu'elle le caresse, etc. –, et à la voix même, ce qu'on appelle la prosodie.

Or l'épuration de cette langue, comme l'appelle Lacan, la langue qui devient morte, ou plutôt n'en finit pas de mourir, n'empêche pas qu'elle continue à jouer. Il faut distinguer, dans les paroles surmoïques, le contenu sémantique, le sens, voire les mots qui ont été dits, et la jouissance portée par la voix, qui est, pour Lacan, un objet pulsionnel. Le Surmoi agit en silence, donc il n'est pas qu'un ensemble d'énoncés langagiers, il est aussi un objet dont on jouit, on le voit dans le masochisme moral : il y a une jouissance à être aux prises avec les commandements du Surmoi. Parce qu'il tient à la jouissance de l'Autre, parce qu'il a des racines archaïques liées à cette langue ensuite nettoyée et perdue. Il est le commandement impossible : celui d'une jouissance qui serait au-delà de la castration, et en tant que telle impossible. C'est ce qui lui donne son côté insatiable, puisque c'est un commandement qu'on ne peut jamais satisfaire.

Cet interdit, cette faute que le sujet ressent devant cette jouissance impossible, c'est ce qui va provoquer le refoulement. Le Surmoi, lui, est l'effet de ce refoulement. Il est le produit, le reliquat qui fait que le sujet veut quand même jouir de la mère, tout en étant soumis à cet interdit qui devient de plus en plus important et qui fonctionne pour lui-même. Freud donne la formule : « Tu dois être comme le père et tu ne dois pas être



comme le père » ; son idée est que la formule pacifiante serait : « Tu dois être comme le père, mais pas sur tous les plans. » Généralement, le sujet retient une formule contradictoire dans laquelle il est pris, et l'idée qu'il y a quelque chose de partiel n'est pas essentielle puisque, précisément, ce qui concerne le sujet, c'est justement ce sur quoi il ne peut pas suivre le père. Or le commandement de jouissance est là. Par exemple, dans la névrose obsessionnelle, le sujet a l'idée qu'il y a eu une jouissance avec la mère, dont il reste marqué : la mère a vraiment joui de lui. Il ne va pas cesser d'essayer de retrouver cette place qu'il a perdue, pour laquelle il se sent coupable, y compris de la vouloir. D'où ces cas de figure, pas rares chez les obsessionnels, d'échouer devant le succès, en particulier lorsqu'une place sociale va avoir une signification paternelle. C'est d'une autre manière que ce qui arrive au président Schreber, cela ne le fait pas entrer dans la psychose, mais peut le déprimer, le rendre malade, lui faire avoir un accident de voiture...

E&P : *Chez l'enfant c'est quelque chose qui opère déjà ?*

A. V. : Tout à fait, très précocement. Vous entendrez ça très souvent dans la clinique des enfants. Je me souviens d'un enfant arrivé, avec quelques autres, en retard en classe. Pendant qu'ils allaient au bureau pour s'excuser, un autre en a profité pour verser un flacon d'ammoniac dans la rainure du tableau. Une effroyable odeur de pissotière a envahi la classe. Quand le censeur est venu demander que se dénonce le coupable sans quoi toute la classe serait punie, il s'est dénoncé. Il savait qui avait commis l'acte, et il s'est dénoncé, lui, parce que, au fond, il avait partagé la joie de ce chahut.

SURMOI ET PULSION DE MORT

E&P : *Si les commandements du Surmoi sont devenus silencieux, sa férocité muette n'est pas sans faire écho avec la pulsion de mort freudienne, introduite au même moment. La notion est d'ailleurs revisitée, dans l'histoire de la psychanalyse, au lendemain des grandes guerres. N'est-ce pas essentiellement du côté de la destructivité qu'il faut l'envisager ?*

A. V. : Si la pulsion de mort est introduite au même moment que le Surmoi, le rattachement ne se fera pas d'emblée. De même, Freud dira que la pulsion de mort ne peut pas seule rendre compte de la guerre puisque la guerre est aussi liée à la pulsion de vie : elle peut avoir pour but de conquérir des terres, donc de créer des agrégats, d'unifier, conformément à la pulsion de vie. Il n'y a pas d'expression pure de la pulsion de mort, mais, à l'horizon de son travail, il y a quand même cette idée de trouver un concept qui explique la destructivité.

Qu'est-ce qui fait qu'au nom de ce qui fonctionne comme loi, qui a une vertu pacificatrice, il y a un commandement qui contredit la loi ? Le Surmoi est, d'une certaine façon, une mise en scène de la figure du dictateur, c'est le dictateur intérieur. On voit bien, dans *Psychologie des foules*

(1921), le lien entre Surmoi et Idéal du moi, qui permet que se crée du lien social. Mais ce lien vise tout de même à jouir puisque ce que les grandes catastrophes du XX^e siècle ont désigné, c'est toujours un autre – le juif, le bourgeois, etc. – qui me dépossède d'une jouissance dont je pense qu'elle me revient. C'est là le fond de toutes les théories du complot, l'origine des ségrégations : l'incarnation de la jouissance supposée de l'Autre, qui jouirait de cette jouissance dont je suis spolié. La consommation moderne repose là-dessus, ce qu'on voit très bien chez les adolescents, la valeur de ce qui opère comme signe distinctif. Ainsi ce garçon d'une dizaine d'années qui faisait des scènes terribles à sa mère pour avoir ses Nike. Quand je me suis retrouvé seul avec lui, il m'a dit : « Quand on regarde les chaussures de quelqu'un, on sait à qui on a affaire. » De même, cette adolescente d'une quinzaine d'années qui persécutait ses parents pour qu'ils lui rapportent des vêtements Abercrombie & Fitch à chaque fois qu'ils voyageaient aux États-Unis : elle a cessé de les vouloir le jour où la marque a ouvert une boutique à Paris. Il fallait avoir ce que l'autre n'a pas, toute la consommation fonctionne là-dessus. Signe de ralliement, mais aussi jouissance de ce dont l'autre ne jouit pas.

TUER LE PÈRE ? L'ADOLESCENT ET LA LOI

E&P : *Pourriez-vous justement nous aider à penser l'articulation entre cette jouissance et la loi chez l'adolescent, par exemple depuis la question de la délinquance juvénile ?*

A. V. : Ce qui est frappant dans les histoires de délinquance, c'est que les adolescents se font très souvent prendre. Dire qu'au fond le but du délinquant est de se faire prendre ne serait pas excessif. Une déficience de la loi symbolique, pour un certain nombre de sujets, les conduit manifestement à chercher une loi réelle, incarnée. Il y a là quelque chose qui obéit à ce commandement de jouissance : le vol, la violence faite à l'autre qui est supposé posséder cette jouissance dont je me sens dépossédé... Ce qui est exacerbé dans notre culture, c'est non pas tellement une défaillance de la loi symbolique en tant que telle (on n'a pas l'impression qu'aujourd'hui, d'un seul coup, les actes incestueux soient plus nombreux qu'ils ne l'étaient) mais plutôt quelque chose qu'il faut verser au compte du capitalisme. La délinquance, je la vois plutôt de ce côté : toutes les cultures nous ont toujours promis que cette jouissance dont nous avons été privés, nous allions la récupérer. Par exemple, dans l'Occident chrétien, on la récupérerait post mortem, dans l'au-delà. Mais, aujourd'hui, il y a la promesse d'une récupération ici-bas. La modernité, c'est l'idée que la jouissance perdue, la part de jouissance qui manque est récupérable ici-bas. Si elle est récupérable ici-bas, tu *dois* la récupérer ici-bas. Elle est mobilisée par le désir, mais c'est un commandement de jouissance parce qu'il s'agit d'aller jusqu'à jouir de quelque chose qui en fait est impossible. Cette quête est sans fin. Le problème du Surmoi, c'est qu'il est également l'instance, dans le sujet, autour de laquelle se noue le lien social, puisque la peur de la perte de



l'amour des parents est transposée des parents à la foule. Dans tout groupe, il y en a un qui vient incarner la figure du père. C'est ainsi que le groupe se structure. Le père est l'instance inconsciente qui est responsable du lien social. Or, la culture demande toujours plus de renoncements, aujourd'hui comme hier. Ce renoncement pulsionnel, elle le demande au nom de l'idéal, elle ne le demande pas au nom du commandement de jouissance, parce que le Surmoi, à la limite, s'opposerait à ça. Bien sûr, on a l'impression qu'on est dans une société beaucoup moins répressive qu'hier, qu'il y a moins de commandements. Ce n'est pas sans rapport avec ce fait que, pendant longtemps, Freud a confondu répression et refoulement. Mais c'est moins sur le versant répressif que se transmet l'exigence du renoncement aujourd'hui, que sur celui de l'idéal. Ainsi, la peur de la perte d'amour repérée par Freud prend des voies particulières – le désir d'être célèbre, par exemple, n'est ainsi jamais qu'une variante du désir d'être aimé. C'est ce qu'imaginativement offre notre monde – le quart d'heure de célébrité d'Andy Warhol ! C'est aussi un effet de la laïcisation moderne : l'amour de Dieu relayé par le regard des médias. Un adolescent me disait : « De toute façon, il n'y a que deux possibilités de réussite, ou la célébrité ou l'argent. Le mieux c'est les deux. » Tyrannie de l'idéal donc, qui implique des contraintes féroces. Ce n'est plus : « Tu ne dois pas être comme ton père », c'est : « Tu dois être comme ton père », avec le commandement de jouissance qui l'accompagne : « Deviens riche ou célèbre, ou riche et célèbre. » La vie s'organise alors autour d'une déception fondamentale, le grand anonymat du monde moderne, avec ce corollaire paradoxal, l'impossibilité d'être un parmi d'autres, de « s'entremêler parmi ses semblables ». Le regard aussi s'est laïcisé. Ce n'est plus l'œil de Dieu qui est sur nous ! Jamais nous n'avons tant eu l'impression d'être rien, d'être quelconque, un simple élément de l'espèce dans une foule innombrable, et nous n'avons plus, pour nous repérer, que la norme des valeurs moyennes des statistiques qui évaluent nos comportements, et fournissent les impératifs modernes de normalisation. Le Surmoi est d'autant plus féroce que c'est une instance intériorisée, particulière, avec beaucoup moins d'éléments de collectivisation, aujourd'hui, pour aider à le traiter : la confession, la messe, etc. On voit bien, dans le monde religieux, pour ceux qui ont gardé ces valeurs-là, que le commandement « riche et célèbre » a beaucoup moins d'impact. On peut les penser comme des survivances du « monde d'hier », qu'il convient néanmoins de ne pas idéaliser, comme le fit Zweig avec Vienne, ce monde d'hier qui n'existe pas. Je pense à un petit patient dont la mère – il s'agit d'une grande famille aristocratique – n'a aucun souci de son apparence : elle tient par son nom. Or, ce qui écrase cet enfant, c'est ce nom. Le père a fait construire une sorte de bunker dans le château familial, une pièce blindée, où toutes les archives de la famille depuis le XV^e siècle sont enfermées. Ce père est plutôt sur le versant de la rétention que sur celui de la transmission. Son fils n'est jamais entré dans le bunker, il ne sait pas ce qu'il y a dedans. Ces archives, ces documents qui attestent de l'histoire de ce nom, demeurent inaccessibles.

Je voudrais signaler une autre chose concernant l'adolescence. Si on reprend l'article fondamental de Winnicott (1962), on comprend que le Surmoi soit si important à l'adolescence. Pour Winnicott, ce qui est nouveau à l'adolescence est que ce qui était impossible, du fait de l'impuissance physique, devient possible. Il ne s'agit bien sûr pas de l'inceste initial ; néanmoins, l'adolescent a désormais les moyens de posséder la mère comme il a les moyens de tuer le père. On peut le voir marginalement chez des enfants qui déroutent les parents, les rackettent. Winnicott pense que ce qui est décisif à l'adolescence, ce n'est pas la possibilité de jouir de la mère – Winnicott dit d'ailleurs que la sexualité, pour les adolescents n'a pas une si grande importance, ils s'en débarrassent –, c'est l'accomplissement de la rivalité, ce possible de la destruction. On retrouve là la question du Surmoi et du père. L'enjeu fondamental de l'adolescence, c'est le meurtre du père. Winnicott a cette formule très juste : dans l'adolescence, il y a toujours la mort de quelqu'un. Le fantasme de l'adolescence, pour lui, ce sont deux garçons qui se battent sous le regard d'une fille qui admirera le vainqueur. Où l'on voit l'instance du regard comme un élément primordial.

Comment l'adolescent traitera-t-il cette destructivité nouvelle ? Pour Winnicott, la culture contemporaine ne permet plus de libérer une destructivité admise : il y avait une guerre par génération. Envoyer les adolescents faire la guerre, c'était l'épreuve ordalique, une épreuve d'initiation du fait du service militaire. C'est pourquoi il attribuait à la bombe atomique la naissance de l'adolescence comme notion. Comme il n'y a plus de guerre, on a un problème à traiter : l'adolescence, écrit-il. On en voit une variante dans une certaine vulgate qui fait symptôme et qu'on peut ramasser dans la formule : « Il faut tuer le père. » C'est en soi une contradiction, puisque le père, d'une certaine façon, est toujours déjà mort. Il s'agit surtout d'une variante obsessionnelle : c'est l'impasse des commandements surmoïques paradoxaux de l'obsessionnel. C'est une manière de maintenir la croyance en un père vivant, alors que le père est mort. Père qui protège, sépare de l'Autre, en garantissant la Loi. Tuer le père est l'impératif qui le sous-entend vivant. Mais un père vivant est un père qui jouit. « Père-version », comme disait Lacan. J'aime ce père que je hais, que je voudrais tuer mais auquel je me soumetts. C'est une façon aussi, pour l'obsessionnel, par procuration, de maintenir l'idée en une jouissance possible : il commencera à jouir le jour où le père sera mort. C'est par ailleurs ce qui vient fonder un point d'angoisse et de culpabilité fondamental.

BIBLIOGRAPHIE

- BOWLBY, J. 1944. « Forty-four juvenile thieves », *International Journal of Psychoanalysis*, n° 25, p. 19-52.
- BOWLBY, J. 1969-1973. *Attachement et perte*, 3 vol., Paris, Puf, coll. « Le fil rouge ».
- FREUD, S. 1905. *Les cinq psychanalyses*, Paris, Puf, 1975.
- FREUD, S. 1912. *Totem et tabou*, Paris, Points, coll. « Points essais », 2010.
- FREUD, S. 1914. *Pour introduire le narcissisme*, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2012.



FREUD, S. 1915. « Considérations actuelles sur la guerre et la mort », dans *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 1981.

FREUD, S. 1920. « Au-delà du principe de plaisir », dans *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 1981.

FREUD, S. 1921. « Psychologie des foules et analyse du moi », dans *Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 1981.

FREUD, S. 1923. *Le moi et le ça. Essais de psychanalyse*, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », 1981.

FREUD, S. 1926. *Inhibition, symptôme, angoisse*, Paris, Puf, 1973.

FREUD, S. 1929. *Malaise dans la civilisation*, Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2010.

FREUD, S. 1931. *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1984.

LACAN, J. 1956-1957. *La relation d'objet*, Le Séminaire, Livre IV, Paris, Le Seuil, 1994.

LACAN, J. 1957-1958. *Les formations de l'inconscient*, Le Séminaire, Livre V, Paris, Le Seuil, 1998.

LACAN, J. 1959-1960. *L'éthique de la psychanalyse*, Le Séminaire, Livre VII, Paris, Le Seuil, 1986.

LACAN, J. 1962-1963. *L'angoisse*, Le Séminaire, Livre X, Paris, Le Seuil, 2004.

LACAN, J. 1972-1973. *Encore*, Le Séminaire, Livre XX, Paris, Le Seuil, 1975.

VANIER, A. 2001. « Some remarks on adolescence with particular reference to Winnicott and Lacan », *The Psychoanalytic Quarterly*, vol. LXX, n° 3.

VANIER, A. 2005. « Aujourd'hui la névrose obsessionnelle », *Évolution psychiatrique*, vol. 70, n° 1, p. 87-91.

VANIER, A. 2006. « Névrose obsessionnelle, névrose idéale », *Figures de la psychanalyse*, n° 12.

WINNICOTT, D. W. 1962. « L'adolescence », *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, Payot, 1969.

WINNICOTT, D. W. 1971. *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard, 1975.

RÉSUMÉ

Dans cette interview, le psychanalyste Alain Vanier dégage les enjeux métapsychologiques de la notion de Surmoi pour la clinique de l'enfant et de l'adolescent, en retraçant les conditions de son élaboration par Freud et ses développements chez M. Klein et J. Lacan. Loin de n'être qu'une instance légiférante et indexée à la Loi, le Surmoi est fait de commandements paradoxaux, voire féroces, qui convoquent la jouissance du sujet. Au-delà de l'interdit, ces injonctions intériorisées obligent le sujet à désirer l'impossible, au nom de l'idéal, et peuvent être appréhendées cliniquement via « la grosse voix » et le regard scrutateur que certains enfants et adolescents, qu'ils soient écrasés, empêchés d'apprendre et/ou de réussir, ou encore qu'ils posent des actes délinquants, viennent convoquer réellement.

SUMMARY

Within this interview, the psychoanalyst Alain Vanier tackles the metapsychological stakes of the concept of superego for the children and teenagers clinic by retracing the conditions of its elaboration by S. Freud and its developments by J. Klein and J. Lacan. Far from being a legislating authority indexed to the Law, superego is made with paradoxical commands – even fierce ones – which call the subject's pleasure. Beyond what is forbidden, these inner injunctions oblige the subject to desire the impossible in the name of the ideal. It can be clinically apprehended using the “big voice” and the searching gaze children and teenagers really come for – whatever they are broken, precluded to learn and/or to succeed or even if they commit delinquent acts.

Mots-clés :

Surmoi, loi, délinquance, adolescence, inhibition, idéal, père, voix, regard, interdit, jouissance, pulsion de mort.

Key words :

Superego, law, delinquency, adolescence, inhibition, ideal, father, voice, gaze, forbidden, pleasure, death instinct.